

Gestion de l'éclairage public visant la restauration d'un paysage et d'une biodiversité nocturne

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Niort

Services de la collectivité associés : Direction de l'Espace public - Service de la vie participative - mission biodiversité

Budget : 800 000 € en 2022

Partenaires techniques : ENGIE Ineo - IDELUM - Groupement INEO CITEOS DELAIRE - @LaTeleScop - AUDDICE environnement

Date de début : 01/01/18

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : 01/01/24



Objectifs :

Face à la dégradation et la disparition d'habitats naturels causées par la lumière artificielle, préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne est aujourd'hui indispensable. Comme démontré

récemment, la pollution nocturne est la 2ème cause de disparition des insectes. La Ville de Niort s'est engagée, depuis 2018 en adoptant pour 5 ans un Contrat de performance énergétique (CPE), à moderniser son éclairage public pour développer un système moins énergivore et plus respectueux de la biodiversité. Le passage à un éclairage LED de basse température contribue à améliorer le cadre de vie et la sécurité, à réduire de manière significative la consommation énergétique et à limiter les impacts des nuisances lumineuses sur les écosystèmes. La trame noire est en cours de création avec deux secteurs pour l'instant réalisés. Dans ces corridors, l'éclairage artificiel nocturne sera éteint pour prendre en considération la vie des espèces animales et végétales.

Ainsi, les déplacements et le cycle de vie des espèces seront facilités.

La labellisation "Ville étoilée", reçue en 2021, constitue une première reconnaissance de ses efforts déployés pour réduire la pollution nocturne.

Mesures mises en œuvre :

Le projet de gestion de l'éclairage public se décompose en de multiples démarches :

- Mise en oeuvre d'éclairage à ULOR=0 et température de couleur inférieur ou égale à 3000K pour limiter l'impact sur la santé et sur la biodiversité
- Extinction de l'éclairage de 00h à 5h, établi en concertation avec les associations environnementales et les conseils de quartier
- Modification de l'orientation de l'éclairage et modulation de l'intensité
- Installation dans quelques zones de système d'éclairage par détection de mouvements
- Suppression de points lumineux en proximité de zones sensibles à la lumière - Dépose de luminaires pour diminuer l'impact sur la rivière et favoriser le déplacement des espèces telles que la Loutre
- Expérimentation dans une rue d'éclairages solaires par Bluetooth avec des boutons poussoirs à chaque extrémité
- Acquisition en cours de la cartographie nocturne de la ville pour identifier les sources de pollution lumineuse hors éclairage public pour communiquer et sensibilisé les différents émetteurs de lumière à la problématique de fonctionnalité nocturne de la trame Verte, Bleue et Noire
- Test de peinture phosphorescente
- Intégration de la problématique de la pollution lumineuse dans les documents de planification de la ville en cours

Résultats / impact pour la biodiversité :

L'éclairage nocturne, public ou privé, engendre une perte d'habitats naturels, une fragmentation accrue et une mortalité directe pour les espèces qui vivent la nuit. La diffusion nocturne de la lumière artificielle a des conséquences importantes sur la faune et la flore : perturbation des fonctions physiologiques et du rythme biologique les rendant ainsi plus vulnérables face aux prédateurs. Les espèces nocturnes identifiées sur le territoire niortais comme les chauves-souris, les rapaces et oiseaux, les insectes, les loutres, etc. sont particulièrement sensibles. De ce fait, l'élaboration d'une trame noire sur le territoire associée à des mesures fortes sur la gestion de l'éclairage est une composante essentielle dans le maintien des écosystèmes. La circulation des espèces est donc facilitée ; ainsi pour la Loutre d'Europe, il a pu être identifié le cheminement le plus logique qu'elle peut utiliser pour se déplacer sur différents bras de la Sèvre en cherchant les indices de présence sur site et par conséquent limiter l'impact des points lumineux sur la rivière pour favoriser sa circulation et ainsi entre en accord avec l'engagement de la Ville pour le programme "Havres de paix pour la Loutre d'Europe". Cet indicateur fait l'objet d'un suivi régulier.

Coordonnées

Niort

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Katia HAMMOUTENE - Chargée de mission plan d'actions biodiversité

katia.hammoutene@mairie-niort.fr